



Direction de l'intérieur et de la justice
Office du registre du commerce du canton de Berne

Poststrasse 25
3071 Ostermundigen
+41 31 633 43 60
hrabe@be.ch
www.hrabe.ch

Entreprise individuelle: modifications

Raison de commerce (conformément à l'inscription au registre du commerce)

Siège (commune politique)

Numéro IDE

CHE-

1. Nouvelle raison de commerce¹

2. Nouveau siège (commune politique)

3. Nouveau domicile²

Locaux propres:

Adresse de domiciliation:

4. Autre nouvelle adresse³

5. Radiation de l'adresse suivante

¹ Les entreprises individuelles peuvent, sous réserve des dispositions générales applicables, former librement leur raison de commerce. Celle-ci doit contenir le nom de famille du ou de la titulaire.

² L'adresse (rue, numéro, NPA et localité) à inscrire doit être située dans la commune où l'entreprise individuelle a son siège et où il est possible de la joindre. Si l'entreprise individuelle ne dispose pas de locaux (propriété, location, sous-location ou fermage) dans la commune où elle a son siège, elle peut établir son domicile chez un tiers (= «adresse de domiciliation»). Dans ce cas, elle doit fournir l'accord du ou de la domiciliaire.

³ Une autre adresse peut être fournie en plus de l'adresse de domicile. Elle ne doit pas forcément se situer dans la commune où l'entreprise individuelle a son siège. Une adresse de case postale est admise.

6. Nouveau but

--

7. Transfert de patrimoine au sens de la loi sur la fusion

Le/la titulaire transfère, conformément au contrat de transfert de patrimoine du

Date	Actifs, montant	Passifs (capitaux de tiers), montant
------	-----------------	---

--	--	--

à l'entité juridique suivante:

Raison de commerce/nom	Siège	Numéro IDE
------------------------	-------	------------

		CHE-
--	--	------

Contre-prestation

--

8. Nouvelles personnes inscrites ou changements concernant les personnes inscrites

Nouvelle inscription Changement

Nom de famille¹

Prénom(s)²

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste³

Sexe / Titres universitaires⁴

m	f	Dr.	Prof.
---	---	-----	-------

Lieu d'origine ou nationalité⁵

Domicile

Fonction⁶

Droit de signature⁷

Nouvelle inscription Changement

Nom de famille¹

Prénom(s)²

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste³

Sexe / Titres universitaires⁴

m	f	Dr.	Prof.
---	---	-----	-------

Lieu d'origine ou nationalité⁵

Domicile

Fonction⁶

Droit de signature⁷

¹ Le nom de famille à inscrire est celui qui figure sur la pièce d'identité officielle de la personne.

² Il s'agit d'inscrire au moins un prénom figurant sur la pièce d'identité officielle de la personne. Si la personne porte plusieurs prénoms, seul(s) celui ou ceux devant être publié(s) doit ou doivent être fourni(s).

³ L'indication est facultative et ne doit donc être fournie que dans le cas où un éventuel prénom usuel, diminutif ou nom d'artiste doit être publié.

⁴ Les titres universitaires doivent s'accompagner d'une attestation (p. ex. légalisation ou copie du diplôme universitaire).

⁵ Inscrire le lieu d'origine pour les citoyens suisses et la nationalité pour les ressortissants étrangers.

⁶ A indiquer obligatoirement pour la ou la titulaire; dans les autres cas, il est possible d'inscrire «sans fonction».

⁷ Les signatures individuelles ou collectives ainsi que des procurations individuelles ou collectives sont possibles.

9. Radiation de personnes inscrites

Nom de famille

Prénom(s)

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr.	Prof.
---	---	-----	-------

Lieu d'origine ou nationalité

Domicile

Fonction

Droit de signature

Nom de famille

Prénom(s)

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr.	Prof.
---	---	-----	-------

Lieu d'origine ou nationalité

Domicile

Fonction

Droit de signature

Nom de famille

Prénom(s)

Prénom usuel, diminutif ou nom(s) d'artiste

Sexe / titres universitaires

m	f	Dr.	Prof.
---	---	-----	-------

Lieu d'origine ou nationalité

Domicile

Fonction

Droit de signature

10. Pièces justificatives remises

1. Réquisition d'inscription
2.
3.
4.

5.
6.
7.
8.

11. Commande d'un extrait du registre du commerce (facultatif)

Extrait du registre du commerce après la publication dans la FO SC (40 fr.)	Nombre:
Extrait du registre du commerce avant la publication dans la FO SC (120 fr.)	Nombre:

11. Signature(s) de la ou des personnes requérant l'inscription

Signature

Signature

--

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

--

12. Unterschrift(en) der neu zeichnungsberechtigten Person(en)

Signature

Signature

--

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

--

Nom / prénom (en caractères d'imprimerie)

13. Légalisation officielle des signatures apposées au chiffre 12

Les personnes disposant du droit de signature ci-dessus doivent signer personnellement auprès de l'Office du registre du commerce, en présentant un passeport, une carte d'identité ou un titre de séjour suisse valables (art. 21, al. 1, lit. a ORC). Si la signature est déposée comme pièce justificative, sur papier, elle doit être légalisée par un officier public (art. 21, al. 1, lit. b, ch. 1 ORC). Les légalisations auxquelles il a été procédé à l'étranger seront munies d'une surlégalisation ou d'une apostille.

Commandes et coordonnées

La présente feuille ne constitue pas une pièce justificative pour l'inscription au registre du commerce. Veuillez la remettre séparément (non imprimée ou remplie en recto verso) afin que les indications ne soient pas soumises à la publicité du registre du commerce.

Adresse postale de livraison

Adresse électronique de livraison

Adresse de facturation des émoluments

**Coordonnées de la personne à contacter
(questions, etc.)**